

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2015

L'an deux mil quinze et le deux février à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, GRINO Sylvie, LAPEYRE Denis, LEFRANCQ Arnaud, LOUVEAU Solveig, RICHELME-DAVID Suzanne, RICHOU Xavier, VILA Charlotte, VILA Didier.

Absents excusés : ALEMANY Brigitte a donné procuration à GRINO Sylvie  
GILS Bernard a donné procuration à GILS Denise  
PAPINESCHI Véronika a donné procuration à LAPEYRE Denis  
PELTIER Julien a donné procuration à LOUVEAU Solveig  
PREVOTEAU Gisèle a donné procuration à RICHELME-DAVID Suzanne

Sur proposition de la Présidente, Sylvie GRINO est désignée secrétaire de séance.

### **RAPPEL DE DATES**

Le lundi 2 mars à 18 h30 à la Mairie : réunion avec le bureau d'études ECO2BAT.

Le jeudi 9 avril à 18 h30 au Foyer : réunion bilan (prévoir une réunion de préparation).

### **PROJET OEUNO TOURISTIQUE**

Monsieur Jean-Claude TOLZA propose à la commune un concept de mise en valeur du territoire autour de la piscine (sans mise en eau).

- De mai à juin : soirées thématiques style bar à vins (pas de discothèque).
- Location du site (piscine, tennis).
- Structure : associative (à préciser).

Ce projet sera étudié après complément d'informations notamment en matière de sécurité.

Sur ce site de la piscine, Arnaud LEFRANCQ propose de réfléchir sur le projet de construction d'un hangar à recouvrir en toiture photovoltaïque (à voir avec des sociétés de production électrique).

### **CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS**

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet de mettre en place un Conseil Municipal enfants.

Principe : classes du CM2 à la 4<sup>ème</sup> (élection pour 2 ans).

Didier VILA et Solveig LOUVEAU se chargent de ce dossier.

Ils rencontreront les élus de la Mairie de BRAM ou un Conseil Municipal enfants fonctionne depuis plus de 10 ans.

Ce Conseil rentrerait en fonction à la rentrée de septembre. Pour cela nous organiserons les élections en juin, en prenant les classes de CM1 – CM2 – 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

## **PRESBYTÈRE ET MAISON « SÉGURA » RUE DE LA VILLE**

- La proposition d'achat du presbytère à 35 000 euros est refusée.

Un prix plancher est à définir en tenant compte de la grande surface mais aussi des travaux très importants qui sont nécessaires.

Propositions : 105 000 € le presbytère

20 000 € maison LALAQUE au 16 rue de la Ville.

- L'ancienne maison « ESCANDE » : Monsieur BERTERO se propose d'aider la Mairie pour débarrasser (pressoir).

- Parcelle et appentis derrière l'église : accord de principe de vente à Monsieur COULOM.

## **ACCÈS PARKING CIMETIÈRE ET TERRAIN COSTES**

Monsieur BONIFAS, technicien du Conseil Général a validé la possibilité d'accès au futur parking du cimetière. Vente en cours avec Monsieur ORTIZ.

Autorisation de voirie à demander.

Travaux : Terrassement et graves de Moussoulens.

Accès terrain COSTES, route de TRAUSSE : Viabilité insuffisante, abattage de 2 platanes à prévoir.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Informations commerciales : Difficultés de différencier une publicité d'une information.

Seuls les évènements ponctuels ou ouvertures de nouveaux magasins seront diffusés sur le bulletin municipal.

## **DIVERS**

- Parkings:

Prévoir places de parking sur les rues à sens unique, adjacentes à la rue Jean Jaurès.

Rue des Caves, de chez FABRE à la Place Rambaud : environ 11 places

Rue du 17<sup>ème</sup> d'Infanterie : environ 7 places

Prévoir une réunion d'information pour les riverains de ces deux rues concernées par le sens unique.

Au croisement des rues Edouard Caffort, Sainte-Cécile et l'Oratoire : prévoir peinture horizontale pour matérialiser les 3 rues.

Prévoir des places de parking : 2 devant la maison DEPOND et 2 devant l'immeuble MARCOU.

Buser le caniveau côté GALIBERT : de MAGOUX à la Maison de Margot, pour matérialiser plusieurs places.

Au Bourguet : implanter un panneau signalétique pour diriger les véhicules vers les parkings de la vigne du Juge.

- Éclairage public :

Prévoir une réunion pour réfléchir sur la possibilité d'extinction de l'éclairage public de nuit.

- Transformateur électrique :

Madame DOCAIGNE a demandé l'autorisation de peindre le poste électrique implanté Chemin de Pautard, en bordure de son terrain.

Si E.R.D.F. donne son autorisation, les frais seront à la charge de la pétitionnaire et c'est E.R.D.F. qui se chargera de la peinture.

- Logo Mairie :

Prévoir la personnalisation des véhicules communaux avec les armoiries de la Ville.

- Terrains P.U.P. :

Plusieurs participations ont été encaissées. Relancer les derniers redevables.

- Prévoyance Mutuelle :

Un agent des services techniques sollicite la mise en place d'une participation sur la mutuelle prévoyance.

Une réunion d'information sera organisée avec la M.N.T. en présence des agents et des élus courant mars.

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 2 MARS 2015 à 20h30**